



Avis public de radiodiffusion CRTC 2008-48

Ottawa, le 28 mai 2008

Avis de consultation

Demandes reçues

Plusieurs collectivités

Date limite pour le dépôt des interventions/observations : 2 juillet 2008

Le Conseil a été saisi des demandes suivantes :

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

Article Requérante et endroit

1. **Cogeco Câble inc., au nom de Cogeco Câble Canada inc. et Cogeco Câble Québec inc.**
Diverses localités en Ontario et au Québec
No de demande 2008-0649-0
2. **L'Office de télécommunication éducative de l'Ontario**
Province de l'Ontario
No de demande 2007-1677-2
3. **Knowledge Network Corporation**
Burnaby (Colombie-Britannique)
No de demande 2008-0290-2

1. **Diverses localités en Ontario et au Québec**
No de demande 2008-0649-0

Demande présentée par **Cogeco Câble inc., au nom de Cogeco Câble Canada inc. et Cogeco Câble Québec inc.**, (Cogeco) visant à ce qu'elle soit relevée de l'obligation énoncée à l'article 7 du *Règlement sur la distribution de radiodiffusion* relative à la transmission de la vidéodescription des services distribués en mode analogique pour chacune des licences régionales pour ses entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) par câble desservant diverses localités en Ontario (classe 1 et 3) et au Québec (classe 1, 2 et 3), respectivement, tel que détaillé dans la demande.

Cogeco propose l'ajout de la condition de licence suivante :

La titulaire est relevée de l'obligation énoncée à l'article 7 du *Règlement sur la distribution de radiodiffusion* relative à la transmission de la vidéodescription des services en mode analogique. Cette autorisation est conditionnelle à l'obligation pour la titulaire de fournir, sur demande, un décodeur numérique gratuit à ses abonnés du service de câblodistribution analogique, aveugles ou ayant une déficience visuelle, afin de leur permettre d'avoir accès à la vidéodescription en mode numérique.

Le Conseil a affirmé dans l'avis public de radiodiffusion CRTC 2007-101, du 12 septembre 2007, qu'elle étudierait les demandes présentées par les EDR par câble, individuellement ou par le biais de leur association industrielle, en vue d'être relevées par condition de licence, de l'obligation de transmettre la vidéodescription des services distribués en mode analogique.

Adresse de la titulaire :

1, Place Ville Marie
Bureau 3636
Montréal (Québec)
H3B 3P2
Télécopieur : 514-874-2625
Courriel : licence@cogeco.com

Examen de la demande :

5, Place Ville-Marie, 17^e étage
Montréal (Québec)

Comptoir de services
950, chemin Syscon
Burlington (Ontario)

2. **Province de l'Ontario** **No de demande 2007-1677-2**

Demande présentée par **L'Office de télécommunication éducative de l'Ontario** (TVOntario) en vue de renouveler la licence de l'entreprise de programmation de télévision éducationnelle de langue anglaise, TVO (CICA-TV Toronto et ses émetteurs), qui expire le 31 août 2008.

La titulaire propose opérer cette entreprise suivant les mêmes modalités et conditions que celles en vigueur dans la licence actuelle.

Adresse de la titulaire:

2180, rue Yonge
Casier postal 200, station Q
Toronto (Ontario)
M4T 2T1
Télécopieur : 416-484-2828
Courriel : jdunk@tvo.org

Examen de la demande :

À l'adresse de la titulaire

3. **Burnaby (Colombie-Britannique)**
No de demande 2008-0290-2

Demande présentée par **Knowledge Network Corporation** en vue de renouveler la licence de l'entreprise de programmation du satellite au câble appelée Knowledge Network qui expire le 31 août 2008.

La licence propose opérer cette entreprise suivant les mêmes modalités et conditions que celles en vigueur dans la licence actuelle.

Adresse de la titulaire:

4355, Place Mathissa
Burnaby (Colombie-Britannique)
V5G 4S8
Télécopieur : 604-431-3384
Courriel : knonline@knowledgenetwork.ca

Examen de la demande :

À l'adresse de la titulaire

Participation du public

Date limite d'interventions/d'observations

2 Juillet 2008

L'intervention doit être reçue par le Conseil et par la requérante, au plus tard à la date susmentionnée. Le Conseil ne peut être tenu responsable des délais occasionnés par la poste.

Le Conseil examinera votre intervention et elle sera en outre versée au dossier public de l'instance sans autre avis de notre part, à la condition que la procédure sousmentionnée ait été suivie. Nous communiquerons avec vous uniquement si votre intervention soulève des questions de procédure.

Faire parvenir votre intervention écrite à la Secrétaire générale du Conseil selon **une seule** des façons suivantes :

en complétant le
[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

ou

par la poste à l'adresse
CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

ou

par télécopieur au numéro
819-994-0218

Une copie conforme doit être envoyée au requérant et la preuve d'un tel envoi doit être jointe à l'intervention envoyée au Conseil.

Le Conseil recommande à toutes les personnes qui déposent un document et en signifient copie par voie électronique de se montrer prudentes lors de l'envoi des documents ou avis par courriel, car il peut être difficile de prouver ensuite que cet envoi a bien été fait.

Avant d'utiliser le courrier électronique, assurez-vous de pouvoir prouver au Conseil, sur demande, que le document a été signifié.

Pour les interventions soumises par voie électronique, la mention ***Fin du document*** devrait être ajoutée à la fin du document, pour indiquer que le document n'a pas été modifié pendant la transmission électronique.

Les paragraphes du document devraient être numérotés.

Votre intervention doit clairement mentionner la demande, faire état de votre appui ou de votre opposition et, si vous y proposez des modifications, présenter des faits et des motifs à cet égard.

Avis important

Veillez noter que tous les renseignements que vous fournissez dans le contexte de ce processus public, sauf ceux qui font l'objet d'une demande de traitement confidentiel, qu'ils soient envoyés par la poste, par télécopieur, par courriel ou au moyen du site Web du Conseil à www.crtc.gc.ca seront versés à un dossier public et seront affichés

sur le site Web du Conseil. Ces renseignements comprennent les renseignements personnels, tels que votre nom, votre adresse courriel, votre adresse postale, vos numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que tout autre renseignement personnel que vous fournissez.

Les renseignements personnels ainsi fournis seront divulgués et utilisés aux fins auxquelles ils ont été recueillis par le Conseil ou compilés initialement ou pour un usage qui est compatible avec ces fins.

Les documents reçus en version électronique ou autrement seront affichés intégralement sur le site Web du Conseil, tels qu'ils ont été envoyés, y compris tous les renseignements personnels qu'ils contiennent, dans la langue officielle et le format d'origine dans lesquels ils sont reçus. Les documents qui ne sont pas reçus en version électronique seront disponibles en version PDF.

Il est à noter que les renseignements fournis au Conseil dans le cadre de ce processus public sont déposés dans une base de données impropre à la recherche et réservée exclusivement à ce processus public. Cette base de données ne peut être consultée qu'à partir de la page Web de ce processus public. En conséquence, une recherche généralisée de notre site Web à l'aide de notre engin de recherche ou de tout autre engin de recherche ne permettra pas d'accéder aux renseignements fournis dans le cadre de ce processus public.

Examen des documents

Les demandes sont disponibles en format électronique en sélectionnant le numéro de la demande à l'intérieur de cet avis.

Une liste de toutes interventions/observations sera également disponible sur le site Web du Conseil. La version électronique de toutes interventions/ observations soumise sera accessible à partir de cette liste. Afin d'accéder à cette liste, sélectionner « Liste d'interventions/observations » sous la rubrique « Instances publiques » du site Web du Conseil.

Les documents sont disponibles pendant les heures normales du bureau à l'adresse locale indiquée dans cet avis et aux bureaux du Conseil et aux centres de documentation concernés par ces demandes ou bien, sur demande, à l'intérieur de 2 jours ouvrables, aux autres bureaux et centres de documentation du Conseil.

Édifice central
 Les Terrasses de la Chaudière
 1, promenade du Portage, pièce 206
 Gatineau (Québec) K1A 0N2
 Tél. : 819-997-2429
 Tél. Sans Frais : 1-877-249-2782
 ATS Sans Frais : 1-877-909-2782
 Télécopieur : 819-994-0218

Place Metropolitan
 99, chemin Wyse, bureau 1410
 Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3A 4S5
 Tél. : 902-426-7997
 Télécopieur : 902-426-2721

205, avenue Viger Ouest
 Bureau 504
 Montréal (Québec) H2Z 1G2
 Tél. : 514-283-6607

55, avenue St. Clair Est, bureau 624
 Toronto (Ontario) M4T 1M2
 Tél. : 416-952-9096

Édifice Kensington
 275, avenue Portage, bureau 1810
 Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3
 Tél. : 204-983-6306 – ATS : 204-983-8274
 Télécopieur : 204-983-6317

Édifice Cornwall Professional
 2125, 11^e Avenue, pièce 103
 Regina (Saskatchewan) S4P 3X3
 Tél. : 306-780-3422

10405, avenue Jasper, bureau 520
 Edmonton (Alberta) T5J 3N4
 Tél. : 780-495-3224

530-580, rue Hornby
 Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B6
 Tél. : 604-666-2111 – ATS : 604-666-0778
 Télécopieur : 604-666-8322

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant :

<http://www.crtc.gc.ca>